

GE_GERICHTE ATAS/245/2012 vom 8. März 2012

GE Cour de justice, 2012-03-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_245_2012

FR: GE_GERICHTE ATAS/245/2012 du 8 mars 2012

IT: GE_GERICHTE ATAS/245/2012 del 8 marzo 2012

Erwägungen

E. 1

Ordonne une expertise ophtalmologique, l'expert ayant pour mission d'examiner et d'entendre Monsieur M_____, après s'être entouré de tous les éléments utiles et après avoir pris connaissance du dossier des parties, ainsi que du dossier de la présente procédure en s'entourant d'avis de tiers au besoin ;

E. 2

Données subjectives de la personne

E. 3

Constatations objectives, et en particulier: ■ quelles sont les lésions et affections de l'œil droit organiquement décelables? ■ quel est le degré/taux de cécité de l'assuré?

E. 4

Diagnostic(s): a) quels diagnostic(s), respectivement diagnostics différentiels retenez-vous? b) s'agissant du diagnostic de lésion traumatique du nerf optique, exclu par le Dr A_____ et retenu par le Dr B_____, quel est votre position motivée, avec discussion des avis et arguments exposés par les médecins précités? En particulier, l'absence de fracture dans la région du canal optique est-elle déterminante? Le fait que la lésion du nerf ne soit pas visible exclut-il une telle lésion? Un choc de la tête contre un mur de béton, sans perte de connaissance, peut-il provoquer une telle lésion? c) la pâleur papillaire telle que décrite 3 jours après l'accident et photographiée 14 jours après l'accident permet-elle d'exclure une lésion traumatique du nerf optique, comme le soutient le Dr A_____ et le conteste le Dr B_____? d) l'assuré souffre-t-il d'affections malades pouvant causer l'affection de l'œil droit? Motivez votre avis en discutant ceux des Dr A_____ et B_____. En particulier, s'agissant de leurs divergences concernant une névrite optique virale, la sérologie

- 6/7-

A/12/2011 permet-elle de dater l'affection virale? La corticothérapie aurait-elle provoqué des effets secondaires visibles en cas d'affection virale en cours, impliquant sans aucun doute l'arrêt du traitement? Le LCR normal est-il déterminant?

E. 5

Questions sur le lien de causalité naturelle: motivez votre position pour chaque question. a) l'accident du 20 mars 2009 est-il la cause unique ou une cause partielle (« conditio sine qua non ») de l'atteinte/des atteintes à la santé de l'assuré ? b) plus précisément, quel est le degré de probabilité du lien de causalité entre l'accident et l'affection: est-il seulement possible (50% dû à l'accident), probable (plus de 50% dû à l'accident) ou certain (100% dû à

l'accident) ? c) si l'accident n'est pas la cause unique, les diagnostics ou lésions retenus sont-ils d'origine exclusivement malade ou l'accident du 20 mars 2009 a-t-il joué un rôle dans la survenance de cette/ces atteinte(s) ? En particulier, quelles maladies peuvent causer les lésions constatées et l'assuré en souffre-t-il? d) le cas échéant, quels sont les facteurs étrangers à l'accident du 20 mars 2009 (maladifs, dégénératifs, accidentels, autres) qui ont contribué, avec l'accident en question, aux lésions constatées, et dans quelle mesure? e) l'accident du 20 mars 2009 a-t-il déclenché un processus qui serait de toute façon survenu sans cet événement ? f) si la question est pertinente : les facteurs étrangers à l'accident sont-ils devenus ou deviennent-ils, à partir d'un moment déterminé, avec un degré de vraisemblance prépondérante, les seules causes influentes sur l'état de santé (« statu quo sine » ou « statu quo ante » atteint) ? Dans l'affirmative à partir de quand?

E. 6

Toute remarque utile de l'expert.

3. Commet à ces fins le Dr C _____, spécialiste en ophtalmo-chirurgie, médecin adjoint au Service de neuro-ophtalmologie du CHUV ;

4. Invite l'expert à déposer à sa meilleure convenance un rapport en trois exemplaires à la Cour de céans ;

- 7/7-

A/12/2011

5. Réserve le fond.

La greffière

Irène PONCET

La Présidente

Sabina MASCOTTO

Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.